

BULLETIN D'ADHÉSION 2025



Demande d'adhésion au Comité 21, pour bénéficier des activités proposées par ⁽¹⁾:

- Son établissement National
- Son établissement "Grand Ouest"
- Ses deux établissements

Pour un montant annuel ⁽²⁾ (€ HT) :

⁽¹⁾ Afin de connaître les activités des différents établissements, consultez notre site Internet

⁽²⁾ Pour connaître le tarif de votre adhésion annuelle, reportez-vous aux barèmes page suivante. Les cotisations sont renouvelées tacitement chaque année sauf dénonciation au plus tard le 31 janvier, faite par lettre recommandée avec accusé de réception à l'intention du président ou de la direction du Comité 21. Au-delà du 31 janvier, la cotisation doit être versée pour l'année en cours. Pour les organismes soumis à l'impôt sur les sociétés, la cotisation est déductible de leur résultat imposable, l'économie d'impôt s'établissant à un tiers du montant de la cotisation.

Organisme :
Statut juridique :
Nom et prénom du représentant légal :
Fonction :
Adresse du siège :
Nombre de collaborateurs :
SIRET : Numéro TVA intracommunautaire :
Site internet :

Nom et prénom du contact privilégié :
Fonction :
E-mail :

En adhérant au Comité 21, l'organisation s'engage à respecter les termes et engagements de la Charte du Comité 21, de ses statuts et du règlement intérieur.

Je soussigné.e,
en qualité de.....

Date :

Signature /cachet
(précédé de « lu et approuvé ») :

BARÈME DES COTISATIONS (EN FONCTION DU STATUT JURIDIQUE)

>> Entreprises, Sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, établissements publics (EPIC, EPCA)

Progression (en euros)	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
CA, bilan ou budget < 100 000	100€ HT	150€ HT
100 000 < CA, bilan ou budget < 500 000	350€ HT	500€ HT
500 000 < CA, bilan ou budget < 1 million	500€ HT	750€ HT
1 million < CA, bilan ou budget < 5 millions	1 000€ HT	1 250€ HT
5 millions < CA, bilan ou budget < 25 millions	1 500€ HT	2 000€ HT
25 millions < CA, bilan ou budget < 100 millions	3 500€ HT	5 000€ HT
100 millions < CA, bilan ou budget < 500 millions	4 500€ HT	7 000€ HT
CA, bilan ou budget > 500 millions	7 000€ HT	11 000€ HT
Directions régionales d'une entreprise * Si votre groupe est déjà adhérent.	1 000€ HT	1 500€ HT
Chambres consulaires	850€ HT	1 000€ HT
Fédérations professionnelles	1 000€ HT	2 000€ HT
Organisations syndicales	100€ HT	150€ HT

>> Conseils régionaux, conseils départementaux, EPCI, Communes

Progression (en euros)	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Budget < 5 millions	250€ HT	500€ HT
5 millions < Budget < 10 millions	500€ HT	750€ HT
10 millions < budget < 50 millions	850€ HT	1 500€ HT
50 millions < Budget < 150 millions	1 250€ HT	2 000€ HT
150 millions < Budget < 450 millions	2 000€ HT	3 000€ HT
450 millions < Budget < 1 000 millions	2 500€ HT	4 000€ HT
1 000 millions < Budget < 1 500 millions	3 000€ HT	5 000€ HT
1 500 millions < Budget < 2 500 millions	4 500€ HT	7 500€ HT
Budget > 2 500 millions	6 500€ HT	10 000€ HT

>> Associations et fondations

Progression (en euros)	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Budget < 1 million	100€ HT	150€ HT
1 million < Budget < 5 millions	200€ HT	350€ HT
Budget > 5 millions	350€ HT	500€ HT

>> Établissements d'enseignement, de formation, et de recherche

	Offre « établissement » (national ou grand ouest)	Offre « groupe » (national et grand ouest)
Tout type d'établissements	850€ HT	1500€ HT